



Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le 28/05/2024

ID : 035-213500994-20240415-DCM_15042024_01-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

**Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron**

Extrait du registre des délibérations

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 AVRIL 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 23

Le lundi 15 avril deux mille vingt- quatre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 9 avril 2024, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Goulven DONNIOU, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Yves LE GALL, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : Laurent CLISSON (pouvoir à Sunita LEROUX), Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ, David EGASSE (pouvoir à Yves LE GALL), Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE (pouvoir à Elodie RAYMOND), Léna MONNIER, Daniel PRODHOMME (pouvoir à Michel MERCIER)

Secrétaire de séance : Monsieur Michel MERCIER est élu secrétaire de séance.

2024-15/04-01 SIMADE 35/ Présentation du rapport d'activités 2022-2023

Le rapport d'activité 2022-2023 du Syndicat Intercommunal de soins infirmiers et Maintien à Domicile 35 est présenté au Conseil par Madame Isabelle LHOMME (déléguée du Conseil municipal auprès du SIMADE 35)

Les points suivants ont été présentés :

- Le renouvellement de l'équipe administrative
- Le personnel soignant
- Les formations des soignants
- Les caractéristiques des personnes accompagnées au SSIAD
- Le nombre de personnes prises en soins par le SIMADE 35
- La provenance des demandes de prises en soins
- L'année de prise en soins
- Les classes d'âge
- Les proches-aidants
- Les pathologies principales
- L'enquête de satisfaction 2023 sur l'année 2022

- Les réformes relatives au fonctionnement et à la tarification du SSIAD
- La projection du SSIAD sur la réforme Service Autonomie à Domicile (réforme du 13 juillet 2023)
- Nouveau dispositif devant être opérationnel pour le 31 décembre 2025
- La réforme de la tarification des SSIAD 2023-2027
- Les orientations stratégiques du SIMADE 35 à décliner en 2024-2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Prend acte** de la présentation du Rapport d'activité du SIMADE 35 pour l'année 2022-2023 tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE



- ✓ Accompagnement et prise en soins des personnes les plus dépendantes:
 - Développer le travail en binôme (aide-soignant/aide à domicile)
 - Développer les réunions interprofessionnelles pour anticiper les entrées éventuelles dans le service (Réunion avec les SAAD, CIIC, CDAS)
- ✓ Formation des aides-soignants:
 - Accompagnement des personnes porteuses de handicap
 - Accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs
- ✓ Développer la communication du SSAD sur le territoire

MERCI DE VOTRE
ATTENTION

La réforme de la tarification des SSIAD 2023-2027

- La nouvelle tarification des SAD repose sur une part socle et une part variable. Elle doit permettre de donner davantage de moyens financiers aux services lorsqu'ils accompagnent des personnes avec des prises en soins plus importantes.
- La réforme tarifaire concerne uniquement le forfait global de soins et s'appuie sur un modèle de financement à deux composantes :
 - une composante « socle » correspondant au financement des frais de structure et de déplacement ;
 - une composante « intervention » relative aux interventions effectuées au domicile des personnes accompagnées. Cette dernière repose sur des caractéristiques des usagers et des interventions : le niveau de perte d'autonomie (grille AGGIR pour les personnes âgées et équivalent pour les personnes en situation de handicap), l'intervention d'un infirmier diplômé d'État (IDE), et l'intervention pendant le week-end et jours fériés.

Orientations stratégiques du SIMADE 35 à décliner en 2024-2025

Projection sur les orientations stratégiques du service 2024

Les besoins sur le territoire sont nombreux ; l'ARS nous indique qu'il y a 65 personnes pour 1 place de SSIAD sur notre territoire.

Pour améliorer la file active des usagers, et approcher les 9,5% de taux d'occupation de la structure :

travail sur la mise en place de conventions avec les partenaires extérieurs principaux :

- Le centre hospitalier universitaire, Pontchaillou
- Les principaux SAAD du secteur : ADMR Chateaugiron-Bords de Vilaine- Cesson-Sévigné, Toutadam à Acigné
- Centres de gériatries Chantepie et Services de Soins de Suite et Rééducation

Projection du SSIAD sur la réforme Service Autonomie à Domicile Réforme du 13 juillet 2023

Les SAD remplacent DEPUIS LE 30 juin 2023

- ✓ les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD),
- ✓ les Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)
- ✓ les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

Ce nouveau dispositif doit être opérationnel pour le 31 décembre 2025.

Le SSIAD est en cours de réflexion :

- Présentation aux équipes de la réforme et des changements attendus par la réforme
- prospection, rencontres avec l'ADMR et ASSIA
- Rencontres avec les professionnels d'Assia et de l'ADMR

Les réformes 2023 relatives au fonctionnement et à la tarification du SSIAD

Le SSIAD devient Service Autonomie à Domicile aide et soins

L'impact de la réforme de la tarification sur notre budget de fonctionnement

Projection du SSIAD sur la réforme SAD Réforme du 13 juillet 2023

Les Services Autonomie à Domicile faciliteront la coordination et la création de passerelles entre les structures d'aide et de soins permettant:

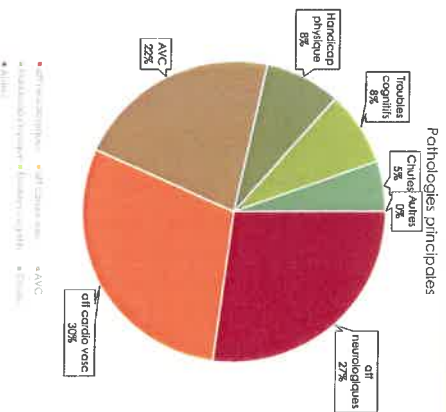
- Une réponse plus complète aux besoins des personnes
- Une simplification des démarches au quotidien avec un interlocuteur unique chargé d'organiser la réponse aux besoins d'aide et de soins des personnes. Les SAD deviennent la porte d'entrée unique pour l'utilisateur.
- Une coordination renforcée entre les professionnels de l'aide et du soin pour améliorer la qualité de l'accompagnement.

Pathologies principales

Les principales pathologies des personnes accompagnées au SSIAD,

Plus de 50% des personnes sont poly-pathologiques.

En fonction de la dépendance, les interventions se font en binôme avec les aides à domicile et/ou les soignants de l'HAD (Hospitalisation A Domicile)



Enquête de satisfaction 2023 sur l'année 2022

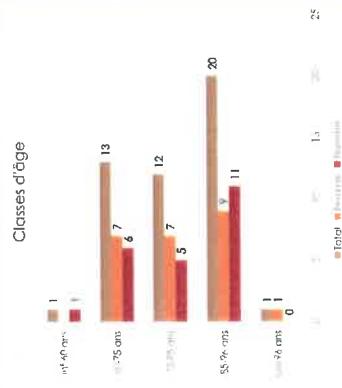
23 réponses pour 47 enquêtes distribuées : taux de réponse 49%

Des prestations globalement satisfaisantes, une équipe de soignants dynamiques et à l'écoute des personnes

Catégorie	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Non satisfait	Non répondu
Organisation des soins					
Déficits	57%	37%	4%	0%	0%
Nb passages/semaine	94%	4%	0%	0%	0%
Nb passages/week-end	61%	4%	0%	35%	0%
Attitude des soignants					
Respect de la personne	78%	22%	0%	0%	0%
Respect de l'intimité	78%	22%	0%	0%	0%
Respect de l'environnement	71%	22%	0%	0%	0%
Voies fécales	74%	26%	0%	0%	0%
Dépendances	70%	30%	0%	0%	0%
Appréciation générale					
Des soins reçus	57%	43%	0%	0%	0%
De l'équipe	83%	17%	0%	0%	0%

Classes d'âge

- La moyenne d'âge d'entrée dans la dépendance est de 83 ans'.
- La moyenne d'âge des personnes accompagnées au SIMADE 35 est de 82 ans.
- 78% des personnes sont classés en GIR? 2 OU GIR 3



Les proches-aidants

Les animations au SIMADE 35

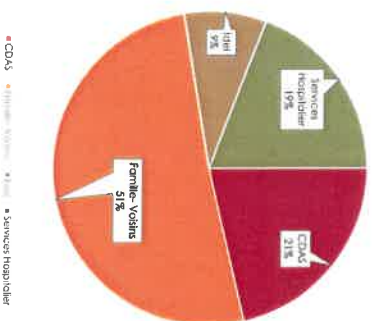
- Le SSIAD a un rôle de soutien auprès des proches-aidants.
- 98% des personnes ont un proche-aidant.
- A 80% le conjoint (e) ou un enfant
- Difficultés principales évoquées par les proches-aidants:
 - charge mentale importante
 - fatigue et difficultés à prendre du temps pour soi
- La Conférence des Financeurs nous a alloué un financement pour les animations en 2020. Suite au contexte sanitaire, les animations n'ont pu être effectuées en 2020/2021/2022.
- En 2023, une sortie au restaurant a été organisée par les soignants:
- Plus de 70% des patients du SSIAD ont participé à la sortie au restaurant de janvier à mars 2023.
- Les soignants ont défini des groupes de 6 patients (constitués en fonction des pathologies, de l'autonomie du patient.)
- Les retours des patients ont tous été unanimes : tous étaient ravis de cette sortie.
- Certains aidants ont noué des liens d'amitié et continuent à échanger entre eux.

Provenance des demandes de prises en soins

Notre objectif principal lors de nos interventions est de :

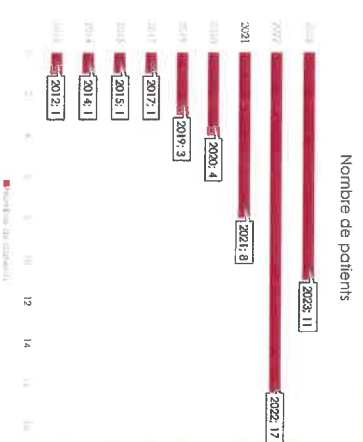
- De soulager l'aidant principal ou le conjoint **(43% de l'objectif de prise en charge)**
- Dans de nombreuses situations, l'aidant principal se retrouve démuné face à tout ce qu'il y a à accomplir. Par conséquent, lors de la prise en soins, nous pouvons informer sur les dispositifs existants sur le territoire, orienter le médecin traitant si besoin, informer et orienter les familles.
- Faciliter un retour à domicile après une hospitalisation **(30% de l'objectif de prise en charge)**
- Organiser des relais « après-SSJAD » quand cela est possible avec les SAAD/DEL. Mais cela reste très en charge : **8% des personnes accompagnées de prise en charge**

Origine de la prise en soins (données 2022/2023)



Année de prise en soins

- A noter que l'année 2022 a été une période plus active pour le SIMADE 35.
- L'évolution du contexte sanitaire a permis une reprise de l'activité, de répondre plus rapidement et de façon adaptée aux demandes.
- Cependant, les difficultés de recrutement ne permettent pas encore au SIMADE 35 de répondre à toutes les demandes.



Caractéristiques des personnes accompagnées au SSIAD



Nombre de personnes prises en soins par le SIMADE 35

(pour rappel: le SIMADE 35 à une autorisation de 71 places)

	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre d'usagers	50	93	95	111	102
Moyenne par jour					
D'usagers pris en soins	47	41	48	51	57
Entrées	32	49	32	49	44
Sorties ¹	31	48	51	48	40

- Pas d'intervention sur les communes (aucune demande);
- ✓ Brécé

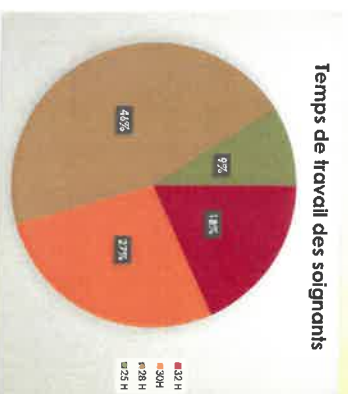
Une baisse des accompagnements qui peut s'expliquer par une méconnaissance du SSIAD par les personnes et les structures sanitaires; un partenariat non développé.

Des actions sont engagées pour développer le partenariat notamment avec l'ADMIR, le Dispositif d'Appui à la Coordination pour l'instant.

¹Sorties : sorties définitives et sorties provisoires

Le personnel soignant

- Le service comprend 16 soignants :
- 8 soignants titulaires de la fonction publique territoriale
- 7 soignants contractuels
- 1 soignant vacataire
- Tous les soignants sont à temps non complets. Le temps de travail au SIMADE 35 est compris entre 28h et 32h.
- En 2022 :
 - 2 soignants en arrêt maladie longue durée
 - 1 soignant en temps partiel thérapeutique
 - 1 départ à la retraite en juin 2023 suite à une inaptitude au poste



Formations des soignants

- ### Formations effectuées
- Analyses de pratique animées par une psychologue ont été poursuivies. Ces réunions sont au nombre de 5 par an. Cela offre aux soignants un espace de communication privilégié.
 - Recyclage Gestes et Soins D'urgence(AFGSU)
 - 5 soignants en recyclage en 2023)
- ### Formations en cours ou à mettre en place
- Suite au plan de formation 2022, des formations seront prévues sur le second semestre 2023 :
 - Formation CAFDES pour la responsable de service en juin 2023.
 - Pour les soignants, la priorité s'axe sur deux points :
 - formations transmissions ciblées,
 - accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs

Rapport d'activités SIMADE 35

Bilan année 2022- 2023

Renouvellement de l'équipe administrative

Le service administratif compte 4 personnes :

- ✓ 1 cadre de santé (temps complet)
- ✓ 1 gestionnaire RH (temps complet : 35h/semaine)
- ✓ 1 assistante administrative (temps non complet : 20h/semaine)
- ✓ 1 Infirmière coordinatrice (temps non complet : 28h/semaine)
- Il faut noter que de nombreux changements ont eu lieu cette année :
- ✓ Arrivée d'une cadre de santé en novembre 2022, responsable du service (en formation CAFDES 2/23-2025).
- ✓ Arrivée d'une nouvelle gestionnaire RH-Finances en février 2024 à temps complet.
- ✓ Arrivée d'une nouvelle assistante administrative en février 2023. Une période de doubleur afin de connaître les spécificités du service a pu être effectuée